

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absent : M François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

PRESENTATION DU PROJET DE SCHEMA DE RATIONALISATION DES E.P.I.C. A FISCALITE PROPRE ET DECISION A PRENDRE

Monsieur le maire présente le projet de schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI), le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre les propositions exposées dans le schéma départemental de coopération intercommunal et de son rattachement au Grand Dole comme proposé.

SUITE A DONNER A LA DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'APPEL DE NANCY SUR NOTRE REQUETE CONTRE MONSIEUR LE PREFET DU JURA

Ce point est reporté au prochain conseil.

AJOUT DE LA PARCELLE FORESTIERE 32 A L'ETAT D'ASSIETTE 2016

Sur proposition de l'O.N.F, le conseil municipal décide à l'unanimité, la délivrance aux affouagistes des parcelles forestières 10, 49, 25 et 32 et les grumes de toutes les parcelles seront vendues en adjudication.

RAPPORT ANNUEL 2014 DU S.I.C.T.O.M. DE LA ZONE DE DOLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2014 du SICTOM

RAPPORT SUR LA POSE DES RADARS DE CONTROLE DE VITESSE

Le maire fait lecture du rapport concernant la pose des radars de contrôle de vitesse et précise qu'il proposera des travaux de mise en sécurité sur les rues concernées au budget 2016.

PRISE EN NON-VALEUR DE QUELQUES DEBITEURS INSOLVABLES

Cette décision est reportée au prochain conseil municipal courant décembre.

QUESTIONS DIVERSES :

- SUPPRESSION DU CCAS : monsieur le maire propose au conseil municipal la suppression du budget CCAS de la commune de Champagney pour l'intégrer au budget principal.
- RAPPORT SUR L'AFFOUAGE 2015/2016 : monsieur Noël BARBIER expose au conseil municipal qu'il y a 26 affouagistes inscrits, 518 stères houpriers distribués et il reste du bois dans les parcelles 34 et 43.
- DISSOLUTION DU COMITE DES FETES : à suite de la dissolution du comité des fêtes de Champagney, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la passation de l'actif à la commune de Champagney. Et accepte la cession du chapiteau avec ses équipements sous réserve de l'avis de la sous-préfecture.
- NOEL DES ENFANTS : la commune participera au Noël des enfants de Champagney qui aura lieu le samedi 05 décembre 2015 à 14 heures à la salle de la mairie.
- VŒUX DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX : les vœux du maire et de son conseil municipal auront lieu le samedi 09 janvier 2016 à 17 heures à la salle de la mairie.
- BULLETIN MUNICIPAL : une équipe commence à travailler sur le bulletin municipal 2015.
- COLIS DES PERSONNES AGEES : le conseil municipal prépare les colis des personnes âgées.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 45.